



Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 15/04/2014
Reference: BEUC-PR-2014-014

L'UE entérine la réforme des services financiers

La très attendue réforme des services financiers au niveau européen a été conclue aujourd'hui par une série de votes clés au sein du Parlement européen. Les mesures qui concernent directement les consommateurs portent sur :

- Les systèmes de garantie des dépôts qui permettent de protéger l'argent des déposants en cas de faillite des banques ;
- De meilleures règles en matière de vente et de commercialisation des produits d'investissement (Directive concernant les marchés d'instruments financiers) ;
- L'accès à un compte bancaire de base pour tout citoyen, la possibilité de changer plus facilement de banque et une plus grande transparence des frais bancaires (Directive sur les comptes de paiement) ;
- La mise en place d'un outil d'information préalable expliquant aux épargnants les principales caractéristiques de chaque produit d'investissement (Règlement relatif au Document d'informations clés pour l'investisseur).

Monique Goyens, Directrice générale du Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a commenté :

« Adopter des lois régissant correctement les pratiques du secteur financier européen a été l'une des tâches les plus colossales de l'UE. Grâce à ces nouvelles mesures, les clients des banques et les épargnants des 28 Etats membres devraient savoir clairement à quels frais bancaires ils s'exposent, voir leurs dépôts en sécurité en cas de faillite des banques et disposer d'un outil leur permettant de mieux comprendre et comparer les produits d'investissement.

« Aussi importantes soient-elles, les réglementations ne permettent que de créer un cadre juridique solide. Ces changements législatifs doivent aussi s'accompagner d'une véritable volonté du secteur financier de tirer des leçons de la crise. Les banques doivent placer l'économie réelle et les consommateurs au cœur de leurs décisions. Tous les efforts visant à prévenir les dégâts provoqués par les pratiques du secteur financier échoueront si ce dernier continue de jouer avec l'argent du consommateur.

« L'Europe a été bien trop lente dans sa réaction à la crise. Le secteur financier est encore loin d'avoir repris de bonnes habitudes. Il s'agit maintenant de renforcer la supervision, de garder le contrôle sur les banques et de débarrasser le marché des produits toxiques. Les consommateurs méritent des conseillers qui soient impartiaux, pas des vendeurs uniquement intéressés par les commissions qu'ils reçoivent. Les produits financiers qui nous aident à épargner pour la retraite ou à emprunter pour l'achat d'une maison doivent véritablement répondre aux attentes des consommateurs. »

FIN